

**Centre
de services scolaire
du Lac-Saint-Jean**

Québec 



COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL PERSONNEL ENSEIGNANT

Procès-verbal de la réunion du Comité des relations du travail (CRT) du personnel enseignant, tenue le 31 mai 2021 à 13h15 par vidéoconférence sur la plateforme Teams.

PRÉSENCES :

POUR LE CENTRE DE SERVICES

Jérôme Carette
Julie Fradette
Joanne Landry
Julie Truchon

POUR LE SYNDICAT

Guillaume Beaupré
Joël Gagné
Paul Grenon
Pascale Juneau
Johanne Bouchard

ABSENCES :

Sandra Larouche

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
1.	BIENVENUE	Joël Gagné souhaite la bienvenue et une bonne rencontre à tous et tient à souligner qu'il s'agit du dernier CRT de madame Pascale Juneau qui quittera à la retraite.	
2.	LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR	<p>Julie Truchon fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>L'ordre du jour est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bienvenue; 2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour; 3. Lecture et acceptation du procès-verbal du 19 mai 2021; 4. Postes 2021-2022 (P); 5. Affectation (P); 6. Organisation primaire et secondaire 2021-2022 (P); 7. Organisation des services éducatifs aux EHDAA (P); 8. Affaires nouvelles : <ul style="list-style-type: none"> 8.1 9. Levée de la rencontre. 	<p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Joanne Landry.</p> <p>Acceptée à l'unanimité après l'ajout du sujet suivant :</p> <p>8.1 Départ</p>
3.	ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2021	<p>Julie Truchon fait la lecture du procès-verbal.</p> <p>Suivis :</p> <p>11. Vaccination COVID</p> <p>Madame Julie Fradette mentionne que la vaccination se déroulera au centre Mario Tremblay ainsi que dans sept (7) écoles qui ont été désignées comme</p>	<p>L'acceptation du procès-verbal du 19 mai 2021 est proposée par madame Pascale Juneau.</p> <p>Acceptée à l'unanimité.</p>

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>lieu de vaccination. Elle donne des précisions concernant les communications et le déroulement de l'opération.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette précise qu'il y aura une rencontre avec le syndicat des professionnels afin de discuter des impacts liés au fait que la journée de grève du 9 juin coïncide avec une journée de vaccination prévue par la Santé publique.</p> <p>5. Affectation spéciale</p> <p>En réponse à une question de monsieur Joël Gagné, madame Julie Truchon confirme que certaines personnes ne se sont pas prévaluées de leur droit de se réaffecter sur leur poste en projet spéciale pour une seconde année.</p> <p>8. Retour sur le calendrier scolaire jeune</p> <p>Madame Julie Fradette fait un retour concernant la suggestion de la partie syndicale, en lien avec l'équilibre et la répartition du nombre de jours cycle, qui avait été soumise lors du retour de consultation sur le calendrier scolaire. Elle confirme que cette suggestion a été omise dans le cadre du processus.</p> <p>10. Dates des prochains CRT</p> <p>Les dates des prochains CRT ont été identifiées et seront partagées aux membres du comité. Des invitations au calendrier Outlook seront faites à l'automne. La tenue en virtuel ou en présentiel sera établie à l'automne en concordance avec les consignes de la santé publique en vigueur.</p> <p>11.1 Rencontre dépassements</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>Madame Pascale Juneau confirme que la rencontre concernant les dépassements a eu lieu et que le portrait est positif à ce temps-ci de l'année.</p> <p>11.2 30 h d'activités de formation continue – Loi 40</p> <p>Une rencontre a été planifiée le 16 juin prochain pour tenir des discussions concernant ce sujet.</p>	
4.	POSTES 2021-2022 (P)	<p>Madame Julie Truchon dépose le cahier des postes du secteur jeune, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette donne des explications concernant les postes majoritaires et précise les étapes réalisées avec les directions afin de permettre l'ajout de ceux-ci au cahier des postes de l'affectation en juin.</p> <p>Madame Julie Truchon donne le portrait des postes majoritaires et donne des précisions quant à leur inscription au cahier des postes.</p> <p>Madame Pascale Juneau fait la suggestion que les postes soient inscrits dans les deux champs d'enseignement. Des discussions s'ensuivent sur l'impact d'inscrire les postes dans les deux champs sur le déroulement de la séance d'affectation.</p> <p>Il est convenu de tenir des discussions après le CRT afin de voir les impacts sur la mécanique d'affectation et convenir de la façon de faire.</p> <p>En réponse à une question de madame Pascale Juneau, monsieur Jérôme Carette explique qu'il est toujours possible que des postes soient ajoutés en fonction de changements imprévus dans l'organisation scolaire, mais que le portrait présenté reflète la situation actuelle.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>Monsieur Joël Gagné soulève à nouveau leur préoccupation concernant la confection des postes de spécialistes sur trois (3) écoles et plus et constate qu'il y en a encore au cahier des postes cette année.</p> <p>Monsieur Carette explique les enjeux associés à la confection des postes et confirme que les efforts sont faits afin de minimiser ce type de poste. Il explique que plusieurs éléments sont pris en considération, entre autres, l'objectif visé de 41 périodes, les contraintes géographiques, le pairage des écoles avec la même direction et l'historique des années précédentes.</p> <p>Monsieur Guillaume Beaupré tient à mentionner que, somme toute, la majorité des postes présente un pairage tenant compte des préoccupations soulevées.</p> <p>Suivant la présentation des résiduelles, madame Pascale Juneau fait la demande de former un poste égalitaire pour les périodes résiduelles du champ du primaire et du champ de l'anglais à Garnier. Ce type de poste pourrait être choisi par un enseignant prouvant double capacité.</p> <p>Des discussions s'ensuivent sur les avantages de cette possibilité.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette confirme que la situation sera analysée rapidement afin de pouvoir intégrer ce poste pour l'affectation de l'année 2021-2022.</p>	
5.	AFFECTATION (P)	<p>Madame Julie Truchon donne des explications sur le déroulement de l'affectation. Elle confirme que le même processus que l'an passé sera utilisé et que le tout se déroulera sur la plateforme Teams.</p> <p>Elle précise qu'une séance d'informations sera tout de même réalisée afin d'informer le personnel s'affectant pour la première fois cette année et pour répondre aux questions en vue de l'affectation. La procédure, le cahier des postes et les rangs d'affectation seront envoyés au personnel après le CRT.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
6.	ORGANISATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE 2021-2022 (P)	<p>Madame Julie Fradette présente le portrait de l'organisation scolaire du primaire et du secondaire ainsi que de l'organisation des services éducatifs auprès des élèves HDAA.</p> <p>Elle donne des précisions concernant le transfert des classes du CFER - FPT de Camille-Lavoie vers le PWD et de l'organisation des services complémentaires.</p> <p>En réponse à une question de monsieur Guillaume Beaupré, madame Julie Fradette explique que l'augmentation du nombre d'élèves HDAA est conséquente de la classification des élèves RA et RC. Elle reviendra avec davantage de précisions lors d'un prochain CRT.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette confirme que pour l'organisation scolaire 2021-2022, la liste des écoles en milieu défavorisé demeure la même que pour 2020-2021. Il y aura toutefois un changement de ratio pour la maternelle 4 ans.</p> <p>Des discussions s'ensuivent concernant les différentes données présentées.</p>	
7.	ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX EHDAA (P)	Ce point a été traité au point précédent.	
8.	AFFAIRES NOUVELLES		
	8.1 DÉPART	Monsieur Jérôme Carette tient à remercier madame Pascale Juneau, qui quittera pour la retraite en juin prochain, pour tout le travail accompli dans les dernières années. Il tient à souligner son approche humaine dans ses relations, son souci du maintien de relations de travail saines et	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		respectueuses et mentionne que, dans son rôle de représentante syndicale, l'élève est toujours demeuré au cœur de ses préoccupations. Les membres du comité remercient à leur tour madame Juneau.	
9.	LEVÉE DE LA RENCONTRE	La rencontre est levée à 14h50.	Joël Gagné propose la levée de la rencontre. Accepté à l'unanimité.

Julie Truchon, secrétaire de la rencontre.

Madame Pascale Juneau, présidente
Syndicat de l'enseignement

Monsieur Jérôme Carette, directeur
Service des ressources humaines